

6^e journée du droit de la concurrence

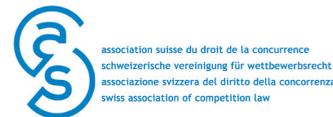
3 décembre 2015
Centre Patronal, Paudex

6^e JOURNÉE DE DROIT DE LA CONCURRENCE 3 DÉCEMBRE 2015 - Centre Patronal, Paudex

Cette journée d'étude organisée conjointement par l'Association suisse du droit de la concurrence (ASAS), le Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC) et le Centre Patronal a pour but de faire un point de situation sur les évolutions récentes et futures que ce domaine du droit réserve aux entreprises, en particulier aux PME. La perspective se veut très concrète, axée sur les besoins des entreprises et des praticiens.

La matinée sera consacrée à des thèmes choisis du droit de la concurrence déloyale qui permettront d'aborder divers aspects des communications commerciales, soit la protection des créations publicitaires, les limites à ne pas franchir, ainsi que la protection des tiers.

L'après-midi, M. le professeur Vincent Martenet, président de la COMCO, fera un tour d'horizon des récents développements en droit suisse de la concurrence. Suivra une présentation toujours liée aux questions de communication des entreprises, mais sous l'angle cette fois du droit des cartels. Puis, deux thèmes d'actualité feront l'objet d'une présentation – le e-commerce – et du traditionnel débat – les questions posées par l'innovation de rupture pratiquée notamment par Uber ou encore Airbnb pour ne citer que deux exemples.



Centre Patronal

1^{ère} partie: Concurrence déloyale

Dès 9h	Accueil des participants
9h30 – 9h35	Mot de bienvenue Prof. Dr. Edgar Philippin, avocat, Kellerhals Carrard, directeur adjoint du CEDIDAC
9h35 – 10h15	La publicité déloyale: quelle protection contre la réclame trompeuse ou parasitaire? Ralph Schlosser, avocat, Kasser Schlosser Avocats
10h15 – 10h55	La protection contre les atteintes à la réputation ou le dénigrement M. Pierre Muller, vice-président du Tribunal cantonal vaudois
10h55 – 11h20	Pause
11h20 – 12h00	La protection des créations publicitaires par le droit de la concurrence déloyale Prof. Dr Pascal Pichonnaz, doyen de la faculté de droit de l'Université de Fribourg
12h00 – 13h15	Lunch

2^e partie: Cartels et autres restrictions à la concurrence

Dès 13h15	Accueil des participants
13h30 – 13h35	Mot de bienvenue M ^{me} Sandrine Hanhardt Redondo, secrétaire patronale au Centre Patronal
13h35 – 13h50	Introduction M. Christophe Rapin, DEA, avocat, Meyerlustenberger Lachenal, Président de l'ASAS
13h50 – 14h30	Récents développements en droit suisse de la concurrence M. Vincent Martenet, professeur à l'Université de Lausanne, président de la Commission de la Concurrence (COMCO)
14h30 – 15h10	Communication des entreprises et échange d'informations entre entreprises Dr. iur. LL.M. Astrid Waser, avocate, Lenz & Staehelin
15h10 – 15h30	Pause
15h30 – 16h10	e-commerce et concurrence Dr Patrick Sommer, H.E.E., avocat, CMS von Erlach Poncet Ltd
16h10 – 17h00	Le débat: «Uber, Airbnb,... l'innovation de rupture» Table ronde animée par Me Christophe Rapin, avec la participation notamment de M. le professeur Vincent Martenet
17h00	Verre de l'amitié

Inscription sur le site internet du Centre Patronal: www.centrepatronal.ch/concurrence

Finance d'inscription:

- journée complète CHF 150.-
- demi-journée CHF 120.-

Pour les membres de l'ASAS ou du Club CEDIDAC

- journée complète CHF 95.-
- demi-journée CHF 80.-

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans leur ordre d'arrivée.